

Sallanches

LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

REQUALIFICATION DU SITE DES ILETTES



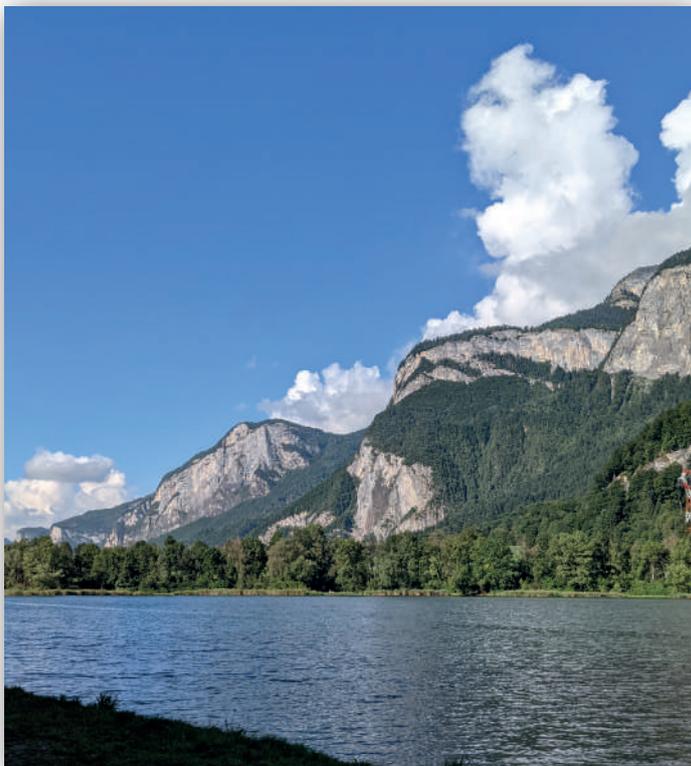
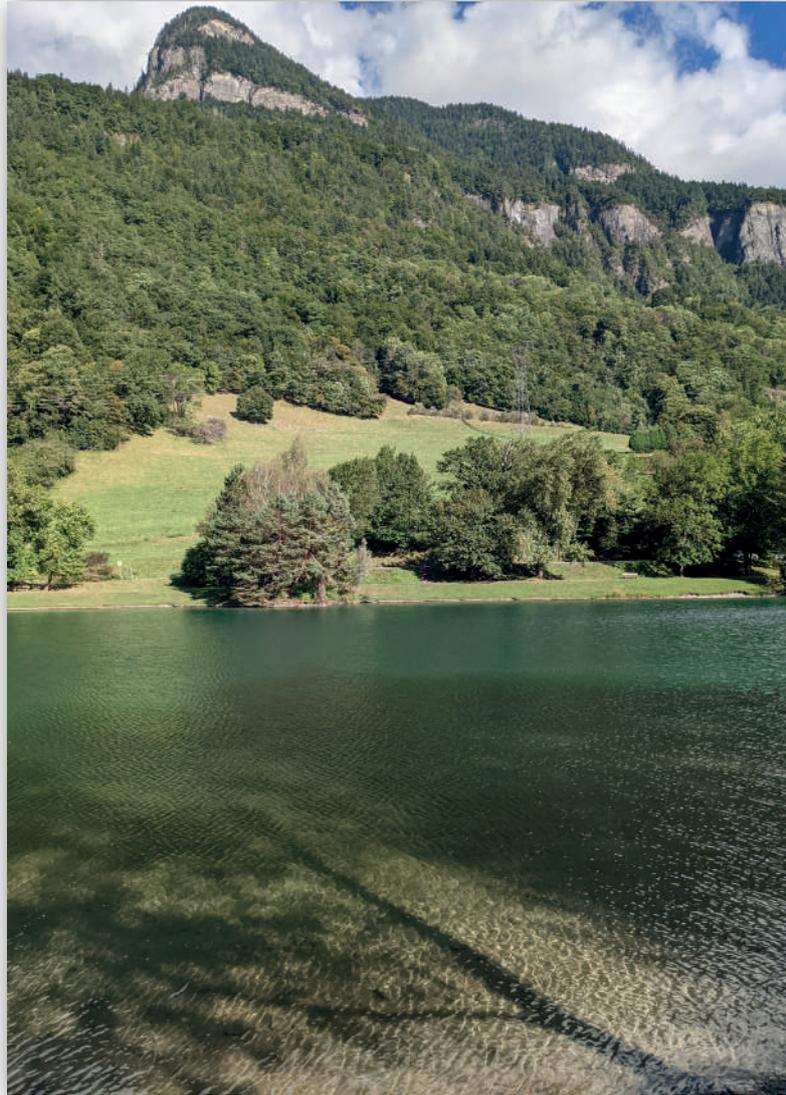
LE CONTEXTE

Le secteur des llettes, sur la commune de Sallanches, est une zone de loisirs de pleine nature très prisée des habitants de Sallanches et touristes de notre territoire. Elle accueille actuellement une belle diversité d'activités de plein air, telles que la pêche, l'observation des milieux naturels humides, la baignade, la promenade, les pique-niques, le VTT.

Structuré autour de trois grands lacs artificiels, créé sur les bords de l'Arve, le lieu bénéficie d'un magnifique panorama sur la chaîne des Aravis et d'une accessibilité aisée pour tous les publics.

À proximité immédiate du centre historique de Sallanches, les llettes offrent un lieu de nature et de paysage « unique et magique » qui constitue une réserve stratégique d'espaces de ressourcement, de loisirs et de détente. C'est aussi le point de départ possible d'un ensemble de circuits de randonnées et une halte de choix sur le tracé de la véloroute Léman Mont Blanc.

La ville de Sallanches a donc décidé d'y développer un projet ambitieux de mise en valeur et de reconquête environnementale et touristique, projet qui sera relié au centre-ville et aux autres points d'intérêts touristiques et culturels de la commune. Au travers de ce projet, l'objectif est de créer un grand parc linéaire naturel, préservé et en harmonie avec les grands paysages qui l'entourent.



LES ENJEUX

Projet ambitieux à la fois de mise en valeur pour créer un grand parc naturel préservé de 46 hectares et de reconquête environnementale et touristique à l'échelle de toute la vallée.

1

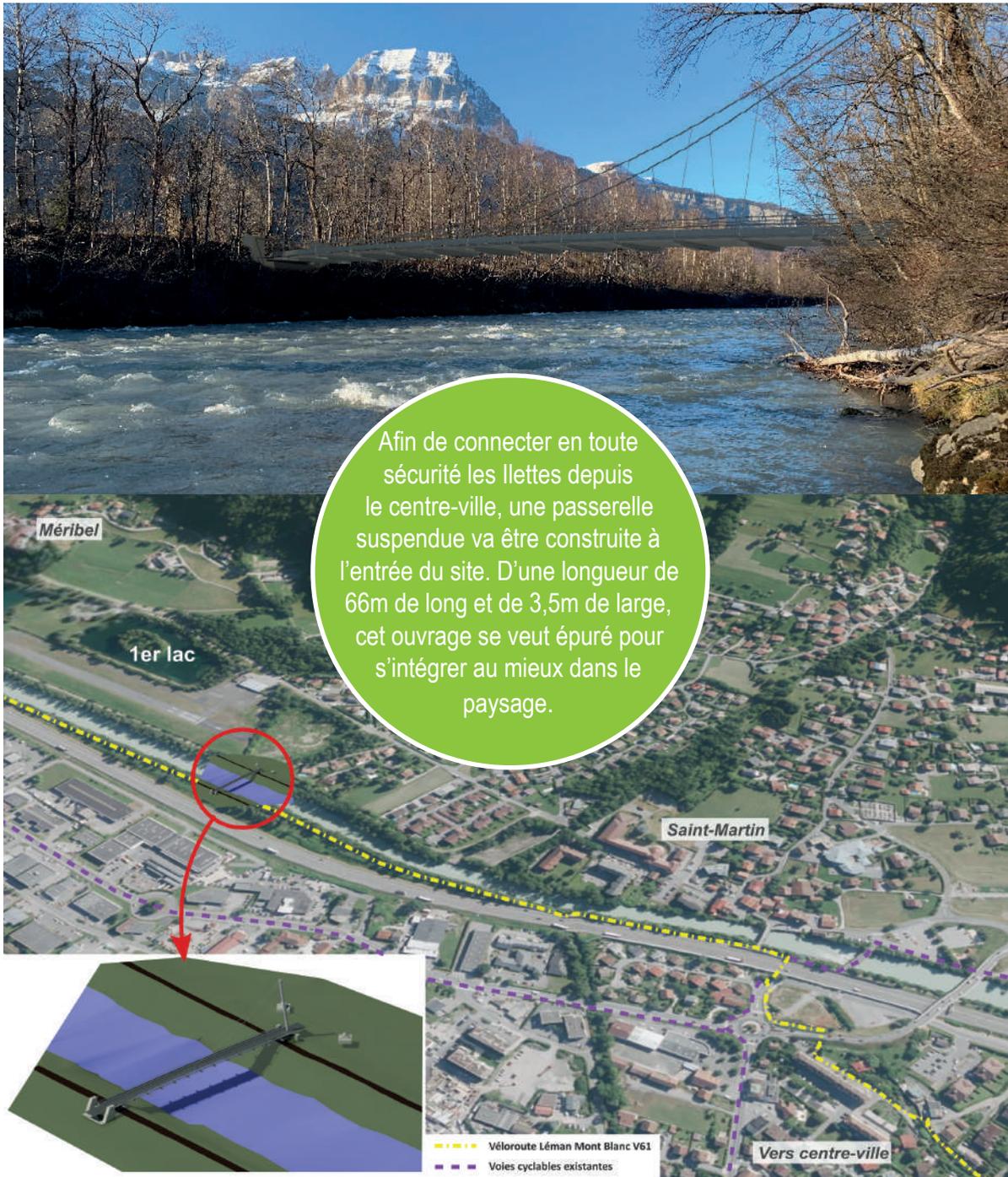
Univers familial : d'aventure et de loisirs dédié aux familles et à la jeunesse (baignade, pique-nique, sport de plein air, connexion avec la nature).

2

Univers naturel : espace privilégié de découverte écologique, observatoires pédagogiques, activités d'interprétation, pluralité de milieux (zones humides, ripisylves, bois, lisières).

3

Halte touristique : parc connecté à l'ensemble de son territoire, urbain et rural. Une halte privilégiée sur la véloroute Léman Mont Blanc grâce au projet de passerelle sur l'Arve. Liaison avec les sentiers de randonnée. Partenariat avec l'Observatoire des Alpes.



CALENDRIER

-  Arrêté ministériel concernant l'aérodrome attaqué devant le Conseil d'État. Recours rejeté **fin décembre 2021**.
-  **Mars à Avril 2022** : 1^{ère} **concertation** : questionnaire auprès des Sallanchards et des usagers du site afin de recueillir leurs attentes.
-  **Avril à Mai 2022** : analyse des attentes et élaboration d'un cahier des charges.
-  **Juin à Décembre 2022** : étude et propositions d'aménagement, échanges entre la mairie et le cabinet d'études sélectionné pour aboutir à des propositions finalisées répondant au mieux aux contraintes et aux besoins exprimés des habitants.
-  **Décembre 2022** : 2^{ème} **concertation** : présentation de 3 scénarios et choix d'une solution.
-  **2023-2025** : réalisation des aménagements retenus à la suite de la concertation.

LE PROJET

Présentation du site actuel

Afin de préserver les atouts environnementaux du 3^{ème} lac, aucun aménagement structurant n'y sera réalisé.
Le projet de requalification devra tenir compte des réseaux de transport de gaz et de collecte des eaux usées présents sur le site.



Conduite de gaz



Conduite eaux usées située dans la digue
Déplacement possible mais onéreux



Chutes de blocs



Zone humide identifiée à préciser
et concentration d'espèces à enjeux



Elargissement du sentier interdit



Espace Naturel Sensible
 limiter les constructions
avoisnantes bruyantes et la
pollution lumineuse

Afin de répondre aux attentes des habitants de notre commune, la Ville de Sallanches a mis en place une concertation citoyenne sous forme de formulaire à remplir sur Internet ou en version papier.



« Notre objectif premier est d'écouter les besoins que les habitants de la commune peuvent avoir et de les satisfaire au mieux avec une vision plus globale et cohérente. »

Élodie André, Adjointe au Maire déléguée aux Bâtiments, aux Établissements recevant du public, à l'Aménagement de l'espace public et au Cimetière

COMMENT PARTICIPER ?

Je souhaite rendre le formulaire en version papier :

- Je viens chercher le formulaire à l'accueil de la Mairie ou le télécharge sur le site de la Ville sur la page «Cadre de vie et environnement» > «Projet de requalification du site des Ilettes»).
- Je remplis le formulaire
- Je le dépose à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Je souhaite répondre à la concertation directement sur Internet :

- Je scanne le QR code dédié au formulaire ou me rends sur le lien indiqué sur le site Internet de la Ville sur la page «Cadre de vie et environnement» > «Projet de requalification du site des Ilettes»).
- Je remplis le formulaire directement sur mon ordinateur ou portable.
- Je valide mes réponses.



<https://arcg.is/1KfOvu0>

Ce programme s'inscrit dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) porté par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) et soutenu par le Conseil Départemental.